

## Rapport spécial du Conseil d'administration sur les options de souscription d'actions

Assemblée générale mixte du 25 avril 2025

Chers Actionnaires,

Conformément à l'article L. 225-184 du Code de commerce, vous trouverez ci-après notre Rapport spécial sur les opérations relatives aux options de souscription d'actions de la Société réalisées en 2024, et plus particulièrement par les mandataires sociaux et les 10 salariés non-mandataires sociaux de la société mère Lectra SA, ayant bénéficié du nombre le plus élevé d'options ou ayant exercé le nombre le plus élevé d'options.

### 1. Options de souscription d'actions consenties, levées ou devenues caduques au cours de l'exercice 2024

#### Attribution d'options de souscription d'actions

Lors de ses réunions du 7 juin et du 29 août 2024, le Conseil d'administration a attribué, au titre du plan d'options 2024, un maximum de 311 270 options à 341 bénéficiaires, au prix d'exercice de 32,50 € par option, se décomposant ainsi :

- un nombre maximal de 88 314 options à 10 membres du Comité exécutif, dont l'acquisition du droit d'exercice est liée à la présence au 31 décembre 2027 et aux performances de la période 2024-2026 pour la totalité des options attribuées ;
- 46 135 options à 22 managers les plus seniors, dont l'acquisition du droit d'exercice est liée à la seule présence au 31 décembre 2027 pour la moitié des options attribuées et à la présence et aux performances 2024 pour l'autre moitié des options attribuées ; et
- 176 821 options à 309 autres managers et contributeurs individuels, dont l'acquisition du droit d'exercice est uniquement liée à la présence au 31 décembre 2027.

Pour les options liées à la performance de leurs bénéficiaires, le nombre définitif d'options est ensuite calculé en fonction du pourcentage d'atteinte des objectifs fixés pour la période de référence (2024 pour les bénéficiaires managers les plus seniors et 2024-2026 pour les bénéficiaires membres du Comité exécutif). Il tient également compte des départs entre la date d'attribution et la fin de l'année 2024.

À la date du présent rapport, les calculs des performances 2024, sur la base des comptes consolidés du Groupe, ont été réalisés pour la totalité des managers les plus seniors et 12 766 options ont été annulées sur les 46 135 options qui leur avaient été initialement attribuées. Les calculs des performances des membres du Comité exécutif pour la période 2024-2026 et l'annulation des options non acquises du fait de la non-atteinte des objectifs 2024-2026 seront réalisés en 2027.

Par ailleurs, 1 909 options de souscription d'actions sont devenues caduques, en raison du départ de 4 bénéficiaires en 2024. 739 options ont également été mises en caducité, en raison de la renonciation de 2 bénéficiaires.

De ce fait, au 31 décembre 2024, le nombre total d'options de souscription d'actions initialement attribuées (311 270 options à 341 bénéficiaires) a été ramené à 295 856, et le nombre de bénéficiaires à 335.

L'intégralité de ces options est au bénéfice de salariés du Groupe.

Les options pour lesquelles les droits d'exercice ont été acquis seront exerçables, en totalité ou partiellement, à compter de l'expiration d'une période de blocage de quatre ans, applicable à l'ensemble des bénéficiaires (soit le 8 juin 2028 pour les options attribuées en 2024).

Tous les plans exigent que le bénéficiaire reste salarié de la Société, ou salarié ou mandataire social de l'une des sociétés du Groupe, entre la date d'attribution et le moment où les options sont acquises, étant précisé que le droit d'exercice des options est acquis en une seule fois au terme de la période de quatre ans commençant le 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'attribution (soit le 31 décembre 2027 pour les options attribuées en 2024). En cas de départ d'un bénéficiaire avant cette date, la totalité des options qui lui ont été attribuées deviendrait caduque.

Par exception, le droit d'exercice sera maintenu, en cas de décès ou du départ à la retraite du bénéficiaire à l'âge légal d'ouverture des droits à une pension de retraite en vigueur dans son pays. Si le décès ou le départ à la retraite intervient entre le 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivant l'attribution et le terme de la période d'acquisition du droit d'exercice de quatre ans (soit pour les Plans 2024, entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et le 31 décembre 2027), le droit d'exercice sera maintenu en totalité pour les options dont l'acquisition de ce droit est uniquement liée à la présence, et à concurrence du nombre définitif d'options calculé sur les performances pour les options dont l'acquisition du droit d'exercice est également liée aux performances de leurs bénéficiaires. Les options ont une durée de validité de huit années à compter de leur date d'attribution (soit le 7 juin 2032 pour les options attribuées en 2024).

## Levées et annulations d'options de souscription d'actions des plans antérieurs à 2023

Au cours de l'exercice 2024, 133 309 options de souscription d'actions des différents plans antérieurs à 2024 ont été exercées et 76 434 options de ces mêmes plans sont devenues caduques en raison de l'atteinte partielle des objectifs, du départ des bénéficiaires ou du non-exercice par leurs bénéficiaires.

## Plans d'options en vigueur au 31 décembre 2024

Au 31 décembre 2024, 424 salariés sont bénéficiaires de 1 127 234 options de souscription d'actions et 21 anciens salariés en détiennent 336 446, soit au total 445 bénéficiaires (respectivement 329, 12 et 341 au 31 décembre 2023). Au total 445 bénéficiaires (présents et partis) sont bénéficiaires de 1 463 680 options de souscriptions en vigueur au 31 décembre 2024.

Aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions n'a été ouvert par les filiales de la Société.

En application des textes légaux ci-dessus visés, les informations des chapitres 2 à 4 ci-après concernent les dirigeants mandataires sociaux et les salariés de la société mère Lectra SA, non mandataires sociaux, attributaires du nombre d'options de souscription d'actions le plus élevé ou ayant exercé le nombre d'options de souscription d'actions le plus élevé ; les dirigeants et salariés des filiales de la Société, attributaires d'options, ne sont pas visés par ces textes.

## 2. Options de souscription d'actions consenties aux dirigeants mandataires sociaux ou levées par eux au cours de l'exercice 2024

Aucune option de souscription d'actions n'a été consentie à Daniel Harari, Président-Directeur général qui, disposant de plus de 10 % du capital depuis 2000, n'a pas droit à de nouveaux plans d'options dans le cadre de la législation française en vigueur, et n'est bénéficiaire d'aucune option.

### 3. Options de souscription d'actions consenties aux 10 salariés de la société mère Lectra SA, non mandataires sociaux, attributaires du nombre d'options le plus élevé au cours de l'exercice 2024

Les 10 salariés de la société mère Lectra SA, non mandataires sociaux, attributaires du nombre d'options de souscription d'actions le plus élevé au cours de l'exercice 2024, totalisent 75 391 options.

Nom	Fonction	Nombre d'options attribuées	Prix de souscription par action (en euros)	Date d'échéance
Francisco Javier Garcia Martin	Chief Customer Officer	19 693	32,50	07-juin-32
Maximilien Abadie	Chief Strategy Officer & Chief Product Officer	12 924	32,50	07-juin-32
Olivier Duval Du Chesnay	Chief Financial Officer	12 924	32,50	07-juin-32
Thierry Caye	Chief Technology Officer	6 924	32,50	07-juin-32
Laurence Jacquot	Chief Customer Success Officer	5 170	32,50	07-juin-32
Maria Modrono	Chief Marketing & Communications Officer	4 677	32,50	07-juin-32
Anne Borfiga	General Secretary	4 308	32,50	07-juin-32
Sylvain Millet	Senior Vice President Customer Success EMEA	3 077	32,50	07-juin-32
Régis Bévilion	Vice President Human Resources France	2 924	32,50	07-juin-32
Francis Durand	Vice President Business Development Consumables and Parts	2 770	32,50	07-juin-32
<b>Total</b>		<b>75 391</b>		

À titre d'information complémentaire, les 10 salariés de l'ensemble du Groupe attributaires du nombre d'options le plus élevé au cours de l'exercice 2024 totalisent 88 622 options.

**4. Options de souscription d'actions exercées par les 10 salariés de la société mère, Lectra SA, non mandataires sociaux, ayant exercé le nombre d'options le plus élevé au cours de l'exercice 2024**

Sur les 133 309 options de souscription d'actions exercées en 2024, 51 776 l'ont été à des prix d'exercice entre 14,5 € et 18,0 €) par les salariés de Lectra SA, non mandataires sociaux, ayant exercé le nombre d'options le plus élevé.

Nom	Fonction	Nombre d'options exercées	Prix moyen d'exercice (en euros)
Jérôme Viala	Executive Vice President	26 962	14,5
Eric Lespinasse	Chief Industrial Officer	5 599	18
Olivier Nold	Senior Vice President Business Development	4 000	18
Olivier Duval Du Chesnay	Chief Financial Officer	3 608	18
Véronique Barret	Accounting Director	3 369	18
Stéphanie Benoist-Gironière	Financial Controlling Director	1 927	14,5
Guido Turco	Projects Director Innovation	1 858	18
Mathieu Bonenfant	Vice President Product Marketing	1 796	18
Jean-Christophe Glot	IT Infrastructure Manager	1 500	18
Valérie Mariescu	Supply Chain Director	1 157	14,5
<b>Total</b>		<b>51 776</b>	

Le Conseil d'administration  
Le 27 février 2025